



UCB – Rapport semestriel 2022, Bruxelles (Belgique), 28 juillet 2022 – 07h00 (CET) – Information réglementée

## Premier semestre solide pour UCB, qui poursuit sur sa lancée avec détermination et résilience

- Le chiffre d'affaires a atteint 2,93 milliards € (+5 % ; +3 % à TCC<sup>1</sup>), les produits des ventes nettes passent à 2,70 milliards € (+2 % ; 0 % à TCC) – un résultat impacté par la concurrence des génériques pour le Vimpat (aux États-Unis) et l'E Keppra (au Japon).
- La rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté<sup>2</sup>) s'élève à 814 millions € (-3 % ; -2 % à TCC), soit 28 % du chiffre d'affaires – un résultat qui reflète l'inclusion de Zogenix en mars.
- Le pipeline clinique reste solide : deux projets de Phase 3 supplémentaires, dépriorisation du développement du rozanolixizumab pour la TPI.
- Les prévisions financières pour 2022 sont maintenues\* : chiffre d'affaires attendu compris entre 5,3 et 5,4 milliards €, avec EBITDA ajusté<sup>2</sup> entre 21 et 22 % du chiffre d'affaires, BPA de base<sup>3</sup> entre 3,70 et 4,00 €.

Jean-Christophe Tellier, CEO d'UCB : « Nous avons enregistré un solide premier semestre 2022, marqué par une bonne croissance de nos produits et des lancements régionaux très satisfaisants pour le BIMZELX<sup>®</sup>, qui a été accueilli favorablement par les personnes atteintes de psoriasis. Comme nous nous y attendions, nous observons les répercussions de la perte d'exclusivité pour l'E KEPPRA<sup>®</sup> au Japon et le VIMPAT<sup>®</sup> aux États-Unis. Nous sommes toutefois convaincus de pouvoir proposer le BIMZELX<sup>®</sup> aux patients américains atteints de psoriasis d'ici fin 2022 suite à la soumission de notre réponse à la Complete Response Letter. Notre croissance à long terme devrait être solide, démontrant notre capacité à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes, aujourd'hui et demain ; une croissance stimulée parallèlement par le lancement de nouveaux produits actuellement en préparation et qui s'adressent aux personnes atteintes de psoriasis, d'arthrite psoriasique, de spondylarthrite axiale et de myasthénie grave généralisée. »

<sup>1</sup> TCC = taux de change constant

<sup>2</sup> EBITDA ajusté = bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement

<sup>3</sup> BPA de base = bénéfice de base par action

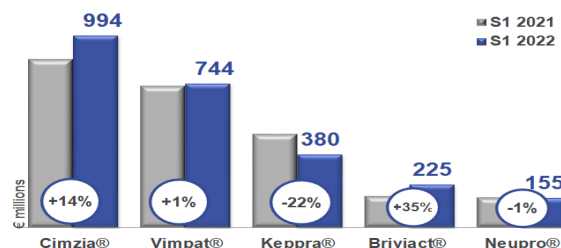
\* Suite à l'annonce du 24 juin 2022





## Résultats financiers et ventes nettes des produits de base d'UCB au premier semestre 2022

€ millions	S1 2022	S1 2021	Act	TCC
Chiffre d'affaires	2 925	2 778	5%	3%
Ventes nettes	2 705	2 651	2%	0%
EBITDA ajusté	814	843	-3%	-2%
Nombre d'actions (m)	190	189	0%	
Bénéfice de base / action (€)	3,15	3,40	-7%	-4%



Sur les six premiers mois de 2022, le **chiffre d'affaires** a atteint 2 925 millions € (+5 % ; +3 % à TCC<sup>1</sup>). Les **produits des ventes nettes** ont augmenté de 2 %, passant à 2 705 millions € (0 % à TCC<sup>1</sup>), portés par la croissance soutenue du portefeuille de produits d'UCB, à savoir le CIMZIA® et le BRIVIACT®, et par l'ajout du FINTEPLA®. Les produits et charges de redevances sont quant à eux passés de 40 à 45 millions €. Les autres produits ont bénéficié des paiements continus provenant de nos partenaires en R&D et sous licence, et notamment d'un montant ponctuel de 70 millions € généré par la vente de droits de propriété intellectuelle, pour s'établir à 175 millions €, contre 87 millions €.

La **rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté<sup>2</sup>)** a atteint 814 millions € (-3 % ; -2 % à TCC<sup>1</sup>), reflétant une hausse du chiffre d'affaires et des charges d'exploitation due à l'acquisition de Zogenix et aux lancements en cours et à venir – en partie compensée par une forte augmentation d'autres produits d'exploitation en lien avec l'EVENITY® (romosozumab).

Le **bénéfice** a diminué, passant à 399 millions € (-30 % ; -25 % à TCC<sup>1</sup>), également en raison des charges et redevances d'amortissement plus élevées relatives à l'acquisition de Zogenix. Quant au **BPA de base<sup>3</sup>**, il s'est établi à 3,15 €, contre 3,40 € au premier semestre 2021.

<sup>1</sup> TCC = taux de change constant

<sup>2</sup> EBITDA ajusté = bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement

<sup>3</sup> BPA de base = bénéfice de base par action

## Actualités réglementaires et R&D

**BIMZELX® (bimekizumab)** – En janvier et février 2022, le BIMZELX® a été approuvé respectivement au Japon et au Canada. En mars 2022, ce fut au tour de l'Australie de l'approuver.

En mai 2022, UCB a annoncé la publication par la Food and Drug Administration (FDA) américaine d'une lettre de réponse complète (Complete Response Letter, CRL) relative à la demande de licence de produit biologique (Biologics License Application, BLA) pour le bimekizumab dans le traitement des adultes atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère. Par cette lettre, la FDA signifie ne pas pouvoir donner un avis favorable à la demande sous sa forme actuelle et demande la révision de certaines observations résultant de l'inspection pré-autorisation du site de production d'UCB en Belgique avant d'être en mesure d'approuver la demande. La CRL ne remet nullement en cause l'efficacité ou la sécurité d'emploi du bimekizumab. UCB collabore actuellement avec la FDA américaine afin de remédier aux observations concernées et de permettre aux patients aux États-Unis d'accéder à cette option thérapeutique potentielle pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à sévère. UCB prévoit d'adresser sa réponse à la CRL d'ici fin 2022.





**En mars 2022, le FINTEPLA® (fenfluramine)**, solution buvable, a été autorisé aux États-Unis pour le traitement des crises d'épilepsie associées au syndrome de Lennox-Gastaut (SLG) chez les patients âgés de deux ans et plus. La FDA américaine a en outre accordé l'exclusivité pédiatrique à ce produit. Le traitement est déjà autorisé aux États-Unis, en Europe et au Royaume-Uni pour le traitement des crises d'épilepsie liées au syndrome de Dravet chez les patients âgés de deux ans et plus.

Suite à l'acquisition de Zogenix, UCB a décidé de poursuivre le développement de la Phase 3 dédiée à la fenfluramine dans le trouble du déficit en CDKL5 (CDD). Le programme de Phase 3 évalue l'efficacité et la sécurité d'emploi de la molécule en traitement adjuvant chez des patients âgés de 1 à 35 ans atteints de CDD et présentant des crises non contrôlées. Les premiers résultats principaux sont attendus pour le deuxième semestre 2024. Le CDD est une encéphalopathie épileptique et développementale rare causée par des mutations dans le gène CDKL5. En juin 2022, la FDA a octroyé la désignation de médicament orphelin au FINTEPLA® dans le traitement du CDD.

Avec l'acquisition de Zogenix, UCB a également identifié un important besoin médical toujours non satisfait dans le cadre du déficit en thymidine kinase 2 (TK2d), incitant la société à poursuivre le développement du **MT1621** (traitement nucléosidique). Le TK2d est un trouble mitochondrial génétique invalidant et engageant le pronostic vital (souvent mortel), extrêmement rare, qui provoque une faiblesse musculaire grave et progressive. Au vu de l'important besoin non satisfait, de l'absence de traitement autorisé et de la capacité potentielle du MT1621 à modifier la trajectoire de la maladie, UCB compte saisir l'opportunité de créer une valeur essentielle pour les patients. Le programme de développement clinique est d'ores et déjà achevé. UCB est actuellement en discussion avec les organismes de réglementation pour valider la stratégie de soumission globale. Les projections de soumission visent l'horizon 2023.

**Rozanolixizumab** – UCB a décidé de déprioriser le développement du rozanolixizumab dans le traitement de la thrombocytopénie auto-immune (TPI). Depuis qu'UCB a choisi de poursuivre le programme de développement de Phase 3 du rozanolixizumab pour la TPI en 2019, le paysage thérapeutique pour les personnes atteintes de TPI a considérablement évolué. De nouvelles thérapies ciblées, offrant de multiples opportunités capables de transformer le parcours de soins et la prise en charge de la TPI, sont désormais disponibles ou sont à un stade de développement avancé. Cette évolution devrait permettre de répondre à une large portion des importants besoins non satisfaits auxquels fait face la communauté de patients atteints de TPI. Compte tenu de ces différents facteurs, UCB a décidé de ne pas poursuivre le programme de développement du rozanolixizumab pour la TPI. Cela permettra de réaffecter ses ressources dans des domaines où les besoins médicaux non satisfaits restent élevés. Tous les autres programmes relatifs au rozanolixizumab se poursuivent comme prévu.

**Tous les autres programmes de développement clinique se poursuivent comme prévu.** La COVID-19 n'a provoqué aucun retard important dans le calendrier du programme de développement clinique d'UCB. UCB continuera à surveiller l'impact de la COVID-19 sur toutes les études cliniques en cours et y apportera toutes les modifications nécessaires.





## Ventes nettes par produit

En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux.

€ millions	S1 2022	S1 2021	Act	TCC
États-Unis	644	553	16%	5%
Europe	209	208	1%	0%
Marchés internationaux	141	112	26%	24%
<b>Total Cimzia®</b>	<b>994</b>	<b>873</b>	<b>14%</b>	<b>7%</b>

Le **CIMZIA® (certolizumab pegol)**, destiné aux personnes atteintes de maladies inflammatoires induites par le TNF, a affiché une hausse de 14 % (+7 % à TCC), se hissant au sommet du marché TNF grâce à une forte différenciation, une poursuite de sa croissance aux États-Unis et une forte croissance sur les marchés internationaux, touchant un plus grand nombre de patients.

€ millions	S1 2022	S1 2021	Act	TCC
États-Unis	520	534	-3%	-12%
Europe	155	141	10%	10%
Marchés internationaux	68	60	14%	11%
<b>Total Vimpat®</b>	<b>744</b>	<b>735</b>	<b>1%</b>	<b>-6%</b>

Le **VIMPAT® (lacosamide)**, pour les personnes atteintes d'épilepsie, a affiché des ventes nettes de 744 millions €. Après une forte croissance aux États-Unis en début d'année, la concurrence attendue des génériques depuis fin mars s'est traduite par une baisse des performances aux États-Unis, compensée par une bonne croissance continue en Europe et sur les marchés internationaux.

€ millions	S1 2022	S1 2021	Act	TCC
États-Unis	71	84	-15%	-23%
Europe	105	110	-4%	-5%
Marchés internationaux	204	291	-30%	-30%
<b>Total Keppra®</b>	<b>380</b>	<b>485</b>	<b>-22%</b>	<b>-23%</b>

Le **KEPPRA® (levetiracetam)**, pour les patients atteints d'épilepsie, a enregistré un recul des ventes nettes de l'ordre de 22 %. En cause, la concurrence des génériques au Japon qui a débuté en janvier de cette année et s'est avérée plus importante que prévu en raison de la multiplicité des génériques et du soutien du gouvernement en faveur du levetiracetam générique.

€ millions	S1 2022	S1 2021	Act	TCC
États-Unis	174	124	40%	27%
Europe	43	38	14%	13%
Marchés internationaux	8	5	53%	42%
<b>Total Briviact®</b>	<b>225</b>	<b>166</b>	<b>35%</b>	<b>25%</b>

Le **BRIVIACT® (brivaracetam)**, destiné aux personnes vivant avec l'épilepsie, a connu une croissance soutenue importante dans toutes les zones géographiques où il est disponible pour les patients. Le Briviact® a un mode d'action différent de celui du Vimpat® et diffère du Keppra®.



€ millions	S1 2022	S1 2021	Act	TCC
<b>États-Unis</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	-4%	-13%
<b>Europe</b>	<b>83</b>	<b>82</b>	0%	0%
<b>Marchés internationaux</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	-2%	-4%
<b>Total Neupro®</b>	<b>155</b>	<b>158</b>	-1%	-5%

Le **NEUPRO® (rotigotine)**, le patch pour la maladie de Parkinson et le syndrome des jambes sans repos, a affiché un déclin des ventes nettes aux États-Unis et sur les marchés internationaux, à savoir le Japon, mais a conservé des ventes nettes stables en Europe, malgré un environnement commercial concurrentiel.

Le **Nayzilam® (midazolam)**, spray nasal de catégorie CIV - traitement d'appoint par voie nasale des crises d'épilepsie répétées aux États-Unis (lancé en décembre 2019) - a enregistré des ventes nettes de 36 millions € contre 21 millions € pour la même période en 2021.

Le **FINTEPLA® (fenfluramine)** fait désormais partie du portefeuille d'UCB consacré à l'épilepsie suite à l'acquisition de Zogenix, Inc. début mars. Autorisé pour le traitement des crises d'épilepsie liées à des syndromes rares, comme le syndrome de Dravet (depuis mi-2020) et le syndrome de Lennox-Gastaut (depuis fin mars 2022), le FINTEPLA® offre de nouvelles options thérapeutiques aux patients atteints de ces syndromes rares – particulièrement difficiles à traiter – et à leurs familles. Les ventes nettes (de mars à juin) se sont établies à 35 millions €. L'intégration de Zogenix est toujours en cours et devrait être finalisée comme prévu d'ici fin 2022.

Le **BIMZELX® (bimekizumab)**, qui s'adresse aux personnes atteintes de psoriasis, a été lancé en Europe et au Royaume-Uni l'automne dernier, ainsi qu'au Japon et au Canada cette année. Les ventes nettes rapportées se sont établies à 10 millions €, contre 4 millions € au second semestre 2021.

Concernant les États-Unis, UCB a reçu une lettre de réponse complète (CRL) de la Food and Drug Administration (FDA) américaine. Par cette lettre, la FDA signifie ne pas pouvoir donner un avis favorable à la demande sous sa forme actuelle et demande la révision de certaines observations résultant de l'inspection pré-autorisation avant d'être en mesure d'approuver la demande. UCB entend répondre à toutes les observations et questions notées dans la CRL, et a entièrement confiance dans la qualité de son processus de fabrication. UCB prévoit d'adresser sa réponse à la CRL d'ici fin 2022.

L'**EVENTITY® (romosozumab)**, destiné au traitement de l'ostéoporose post-ménopausique sévère à haut risque de fracture, a été lancé – avec succès – en Europe en mars 2020 et a affiché des ventes nettes de 9 millions €. L'EVENTITY® est commercialisé avec succès à l'échelle mondiale par Amgen, Astellas et UCB depuis 2019, avec des ventes nettes hors Europe déclarées par ces partenaires.



## Premier semestre 2022 – chiffres clés

En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux.  
Pour la dette financière nette, la date de référence pour la période comparative est le 31 décembre 2021.

For the six months ended 30 June

€ million	ACTUAL		VARIANCE	
	2022	2021	ACTUAL RATES	CER
<b>Revenue</b>	<b>2 925</b>	<b>2 778</b>	<b>5%</b>	<b>3%</b>
Net sales	2 705	2 651	2%	0%
Royalty income and fees	45	40	12%	1%
Other revenue	175	87	>100%	97%
<b>Gross Profit</b>	<b>2 080</b>	<b>2 089</b>	<b>0%</b>	<b>-2%</b>
<b>Adjusted Gross Profit</b>	<b>2 250</b>	<b>2 167</b>	<b>4%</b>	<b>2%</b>
Marketing and selling expenses	- 730	- 606	21%	14%
Research and development expenses	- 798	- 753	6%	3%
General and administrative expenses	- 115	- 98	18%	15%
Other operating income/expenses (-)	114	50	>100%	>100%
<b>Adjusted EBIT</b>	<b>551</b>	<b>682</b>	<b>-19%</b>	<b>-16%</b>
Restructuring, Impairment and Other income/expenses (-)	- 61	- 4	>100%	>100%
<b>EBIT (operating profit)</b>	<b>490</b>	<b>678</b>	<b>-28%</b>	<b>-24%</b>
Net financial expenses (-)	- 9	- 35	-74%	-75%
Share of profit/ loss (-) of associates	0	0	N/A	N/A
<b>Profit before income taxes</b>	<b>481</b>	<b>643</b>	<b>-25%</b>	<b>-21%</b>
Income tax expense (-)	- 82	- 76	7%	3%
<b>Profit from continuing operations</b>	<b>399</b>	<b>567</b>	<b>-30%</b>	<b>-25%</b>
Profit/loss (-) from discontinued operations	0	4	-99%	-99%
<b>Profit</b>	<b>399</b>	<b>571</b>	<b>-30%</b>	<b>-25%</b>
Attributable to UCB shareholders	399	571	-30%	-25%
Attributable to non-controlling interests	0	0	N/A	N/A
<b>Adjusted EBITDA</b>	<b>814</b>	<b>843</b>	<b>-3%</b>	<b>-2%</b>
Capital expenditure (including intangible assets)	174	187	-7%	N/A
Net financial cash / debt (-)	-2 502	- 860	>100%	N/A
Operating cash flow from continuing operations	393	484	-19%	N/A
<b>Weighted average number of shares – non diluted (million)</b>	<b>190</b>	<b>189</b>	<b>0%</b>	<b>N/A</b>
<b>EPS (€ per weighted average number of shares – non diluted)</b>	<b>2.10</b>	<b>3.02</b>	<b>-30%</b>	<b>-32%</b>
<b>Core EPS (€ per weighted average number of shares – non diluted)</b>	<b>3.15</b>	<b>3.40</b>	<b>-7%</b>	<b>-4%</b>

Le commissaire aux comptes a émis, en date du mercredi 27 juillet 2022, un rapport d'examen limité sans réserve sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour la période de six mois close le jeudi 30 juin 2022, et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué de presse concordaient, à tous égards importants, avec lesdits états financiers consolidés intermédiaires résumés dont elles sont extraites.







Le **chiffre d'affaires** durant les six premiers mois de 2022 a augmenté de 5 % (+3 % à TCC<sup>1</sup>), passant à 2 925 millions €. Quant aux **ventes nettes**, elles se sont établies à 2 705 millions € (+2 % ; 0 % à TCC<sup>1</sup>). Ces résultats sont liés à la croissance soutenue du portefeuille de produits d'UCB, à savoir le CIMZIA<sup>®</sup> et le BRIVIACT<sup>®</sup>, mais aussi le BIMZELX<sup>®</sup> – lancé en Europe, au Royaume-Uni, au Japon et au Canada – et le FINTEPLA<sup>®</sup>, qui intègre le portefeuille de produits suite à l'acquisition de Zogenix.

Les produits et charges de redevances ont atteint 45 millions € (+12 % ; 1 % à TCC<sup>1</sup>). Les autres produits se sont élevés à 175 millions € (+> 100 % ; +97 % à TCC<sup>1</sup>) en raison de paiements d'étapes et d'autres paiements de partenaires en R&D, y compris un montant ponctuel de 70 millions € généré par la vente de droits de propriété intellectuelle (olokizumab).

Le **bénéfice brut** est resté stable, avec 2 080 millions € (0 % ; -2 % à TCC<sup>1</sup>). Le coût des ventes des produits et services a augmenté du fait de la perte d'un stock de bimekizumab à visée commerciale après l'incapacité à procéder au lancement sur le marché américain. La marge brute s'est établie à 71 %, contre 75 %, témoignant de l'ajout de l'amortissement du FINTEPLA<sup>®</sup>. Une fois ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes, la marge brute ajustée atteint 77 %, contre 78 % pour le premier semestre 2021.

Les **charges d'exploitation** sont passées à 1 529 millions € (+9 % ; +5 % à TCC<sup>1</sup>), ce qui s'explique par :

- Une augmentation de 21 % des frais de marketing et de vente correspondant à 730 millions € et résultant des activités de lancement et de pré-lancement suivantes : activités de lancement du FINTEPLA<sup>®</sup>, préparatifs et activités de lancement mondial liés au BIMZELX<sup>®</sup>, activités de lancement en cours de l'EVENTY<sup>®</sup> et préparatifs en vue d'un lancement mondial pour la myasthénie grave généralisée ;
- Une augmentation de 6 % des dépenses de recherche et développement (798 millions €) qui reflète les investissements dans le pipeline en progression d'UCB, avec six produits en phase avancée et des recherches en phase précoce en cours. À noter aussi la décision stratégique de mettre un terme au développement d'un traitement pour la TPI, qui se traduit par des frais de clôture de 29 millions €. Le ratio de R&D au cours des six premiers mois de 2022 est resté stable à 27 % ;
- Une hausse de 18 % des frais généraux et charges administratives (115 millions €) due aux frais de mise en œuvre d'une meilleure allocation des ressources axée sur la valeur et à l'intégration de Zogenix ;
- Une hausse significative des autres produits d'exploitation à 114 millions €, contre 50 millions € au premier semestre 2021, grâce à un produit de 108 millions € (+96 %) reflétant la contribution nette d'Amgen dans le cadre de la commercialisation de l'EVENTY<sup>®</sup>.

La **rentabilité opérationnelle sous-jacente – EBITDA ajusté<sup>2</sup>** – a atteint 814 millions € (-3 % ; -2 % à TCC<sup>1</sup>), reflétant une hausse du chiffre d'affaires et des charges d'exploitation due à l'acquisition de Zogenix et aux lancements en cours et à venir. Cela a été compensé en partie par une forte hausse d'autres produits d'exploitation en lien avec l'EVENTY<sup>®</sup>. Le ratio EBITDA ajusté (en % du chiffre d'affaires) a atteint 28 %, contre 30 % au premier semestre 2021.

Les **dépréciations, restructurations et autres produits et charges** se soldent par une charge totale de 61 millions €. Cela s'explique principalement par l'acquisition de Zogenix, Inc. et les frais de restructuration. Au cours des six premiers mois de 2021, les charges avant impôts se sont élevées à 4 millions €, se rapportant essentiellement aux frais de restructuration, compensés par l'annulation des écarts de conversion cumulés.





Les **charges financières nettes** ont diminué de 35 millions € à 9 millions € ; une baisse qui s'explique essentiellement par un effet de change positif ponctuel de 25 millions €.

L'**impôt sur le résultat** s'est chiffré à 82 millions €, contre 76 millions € au premier semestre 2021. Le taux d'imposition effectif moyen s'est élevé à 17 %, contre 12 % au premier semestre 2021. Cela s'explique par les avantages fiscaux durables et continus obtenus en matière de R&D, en ligne avec les activités d'UCB, surcompensés par l'absence de lancement du bimekizumab aux États-Unis en 2022.

Le **bénéfice** s'est élevé à 399 millions € (-30 % ; -25 % à TCC<sup>1</sup>), en raison de l'amortissement plus élevé des charges et redevances en lien avec l'acquisition de Zogenix. Ce chiffre est attribuable en totalité aux actionnaires d'UCB étant donné l'expiration des contributions aux intérêts minoritaires fin 2020. Quant au **BPA de base**<sup>3</sup>, il s'est établi à 3,15 €, contre 3,40 € au premier semestre 2021.

Le **bénéfice de base par action**, qui reflète le résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments à ajuster et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles lié aux ventes, a atteint 3,15 € sur une base moyenne pondérée de 190 millions d'actions en circulation, contre 3,40 € (sur une base de 189 millions d'actions) au premier semestre 2021. Au cours des six premiers mois de 2022, l'ajustement a porté essentiellement sur l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes et dépenses relatives à l'acquisition de Zogenix, Inc.

UCB a actualisé ses **prévisions financières pour 2022** le 24 juin 2022 et confirme ses prévisions : UCB vise un chiffre d'affaires compris entre 5,30 et 5,40 milliards € en vertu d'une croissance continue de ses produits clés et compte tenu des répercussions de la perte d'exclusivité pour le VIMPAT<sup>®</sup> aux États-Unis (depuis mars) et en Europe (à partir de septembre) et de la forte concurrence des génériques pour l'E KEPPRA<sup>®</sup> au Japon depuis janvier.

UCB poursuivra ses investissements en recherche et développement afin de faire progresser son pipeline de produits en phase finale de développement et préparera les prochains lancements de produits en vue d'offrir de nouvelles solutions potentielles aux patients. La rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté) devrait s'établir entre 21 et 22 % du chiffre d'affaires, ce qui reflète aussi les investissements soutenus en recherche et développement, marketing et vente. Un bénéfice de base par action entre 3,70 € et 4,00 € est donc attendu, sur la base d'une moyenne de 189 millions d'actions en circulation.

Les chiffres ci-dessus relatifs aux prévisions financières actualisées pour 2022 sont calculés sur la même base que les chiffres réels pour l'exercice 2021, et ont été mis à jour suite à la consolidation de l'acquisition de Zogenix, Inc.

Soutenue par une planification solide de scénarios multiples et des initiatives génératrices d'efficacité durable dans tous les domaines d'UCB. – introduites au quatrième trimestre 2021 – **UCB maintient ses prévisions financières pour 2025**. Le chiffre d'affaires 2025 devrait atteindre au moins 6 milliards €, avec une rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté) qui devrait se situer entre 30 et 35 % du chiffre d'affaires.

Selon l'évaluation actuelle de la pandémie de COVID-19 et d'autres facteurs macroéconomiques, UCB reste optimiste quant à la demande fondamentale sous-jacente pour ses produits à court terme et aux perspectives de croissance à long terme. UCB va continuer à suivre de près l'évolution de la pandémie de COVID-19 et d'autres facteurs macroéconomiques, et leurs conséquences sur le monde économique, de manière à évaluer les défis potentiels à relever, tant à court qu'à moyen termes.







Vous pouvez consulter les rapports financiers sur le site internet d'UCB :

<http://www.ucb.com/investors/Download-center>

UCB organise aujourd'hui une téléconférence/diffusion vidéo sur le web en direct à 8h00 (EDT)/13h00 (BST), 14h00 (CEST).

Détails disponibles sur <https://www.ucb.com/investors/UCB-financials/Half-year-financial-results>

## Pour plus d'informations, contactez UCB :

### Investor Relations

Antje Witte  
Tél. : +32 2 559 9414  
antje.witte@ucb.com

Julien Bayet  
Tél. : +32 2 559 9580  
julien.bayet@ucb.com

### Global Communications

Laurent Schots, Media Relations  
Tél. : +32 2 559 9264  
Laurent.schots@ucb.com

## Découvrez notre application IR sur



et



### À propos d'UCB

UCB ([www.ucb.com](http://www.ucb.com)) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique), qui se consacre à la recherche et au développement de solutions et de médicaments innovants dans l'espoir de transformer la vie de personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central ou immunitaire. Employant environ 8 600 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de 5,8 milliards € en 2021. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB\_news

### Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives y compris, mais non exclusivement, des déclarations contenant les termes « estime », « prévoit », « devrait », « a l'intention de », « considère », « peut », « fera », « continuera », ainsi que des expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats ou des pratiques juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures et sont soumises à des risques (connus ou inconnus), incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à un écart important entre les résultats, performances ou réalisations réels d'UCB ou du secteur et ceux contenus de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : la propagation et l'impact de la COVID-19, l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables ou dans les délais impartis, les coûts associés à la recherche et au développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les problèmes de sécurité, de qualité, d'intégrité des données ou de fabrication ; les violations (potentielles ou réelles) de la sécurité et de la confidentialité des données, ou les perturbations de nos systèmes informatiques, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, la concurrence d'autres produits, y compris les biosimilaires, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats seront découverts ou identifiés dans le pipeline, que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. La transition de la conception au produit commercial est incertaine ; les résultats précliniques ne garantissent pas la sécurité et l'efficacité des produits candidats chez l'homme. Jusqu'à présent, la complexité du corps humain est impossible à reproduire dans des modèles informatiques, des systèmes de culture cellulaire ou des modèles expérimentaux animaliers. Les délais d'achèvement des essais cliniques et d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des produits sont variables et UCB anticipe une imprévisibilité similaire pour l'avenir. Les produits (ou produits potentiels) qui font l'objet de partenariats, joint-ventures ou collaborations en matière de licences peuvent donner lieu à des litiges entre les partenaires ou se révéler moins sûrs, moins efficaces ou moins fructueux sur le plan commercial que ce qu'UCB aurait pu croire au début du partenariat. Les efforts d'UCB visant à acquérir d'autres produits ou sociétés et à intégrer les opérations des sociétés rachetées peuvent ne pas être aussi fructueux que ce qu'UCB aurait pu croire au moment de l'acquisition. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits





et/ou appareils. La découverte de problèmes importants avec un produit similaire à un de ceux d'UCB touchant une catégorie entière de produits pourrait avoir un effet négatif important sur les ventes de toute la catégorie de produits concernée. Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé (et notamment la pression sur les prix, la surveillance politique et publique, les habitudes ou les pratiques des clients et des prescripteurs), par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant les activités et les résultats liés à la tarification et au remboursement des produits biopharmaceutiques. Enfin, une panne, une cyberattaque ou une atteinte à la sécurité des informations risquerait de compromettre la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes d'UCB.

Compte tenu de ces incertitudes, il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives. Il ne peut y avoir aucune garantie quant au fait que les produits expérimentaux ou approuvés décrits dans le présent communiqué de presse seront soumis aux autorités ou obtiendront l'autorisation de mise sur le marché (ou dans le cadre de toute indication ou tout étiquetage supplémentaire) sur un marché donné ou à un moment donné, ni que ces produits connaîtront ou continueront à connaître un succès commercial à l'avenir.

UCB communique ces informations (y compris les déclarations prospectives) uniquement à la date du présent communiqué de presse, et décline expressément toute obligation de mise à jour des informations contenues dans le présent communiqué de presse (soit pour confirmer les résultats réels, soit pour signaler ou répercuter tout changement dans ses déclarations prospectives à cet égard, ou encore tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels reposent ces déclarations), sauf si lesdites déclarations sont requises en application des lois et réglementations en vigueur.

Les informations contenues dans le présent document ne constituent par ailleurs en aucun cas une proposition de vente ni une sollicitation d'achat de titres, et, si pareille offre de vente ou pareille sollicitation d'achat de titres devait exister, sur quelque territoire que ce soit, cette proposition de vente ou sollicitation d'achat de titres sera considérée comme illégale en l'absence de tout enregistrement ou qualification en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières en vigueur dans le territoire concerné.

